

<https://fortcoulonge.qc.ca/Controle-biologique-des-moustiques-et-mouches-noires-piqueuses>



Contrôle biologique des moustiques et mouches noires piqueuses

- Services municipaux - Hygiène du milieu - Contrôle des insectes piqueurs -



Date de mise en ligne : vendredi 24 mars 2023

Copyright © Village de FORT-COULONGE - Tous droits réservés

La firme G.D.G. Environnement Ltée effectuera un programme de contrôle biologique des moustiques et mouches noires piqueuses à Fort-Coulonge pour la saison estivale 2023.

Programme de contrôle des insectes piqueurs dans votre municipalité

Afin d'améliorer votre qualité de vie pendant la belle saison, votre communauté a opté pour une solution

- Écologique
- Économique
- Pratique

Pour signaler une problématique de nuisance, appelez votre ligne sans frais Info-Moustique : 1 844 840-8700

Chez moi, je fais ma part !

Je vide tous les contenants et nettoie les endroits susceptibles d'amasser de l'eau stagnante.

Saviez-vous que les moustiques se reproduisent dans l'eau stagnante ?

Visitez-nous au gdg.ca et pour toute question concernant votre solution écologique de contrôle des insectes piqueurs, cliquez sur le bouton Réponses sur le B2i de notre page d'accueil.

Réponses sur le B2i

g d g environnement

Cliquez pour agrandir

Une ligne infomoustique est mise en place pour répondre aux questions des citoyens.

En avril, l'équipe a commencé à surveiller les gîtes où se développent les larves de mouches noires (Simuliidae) et de moustiques (Culicidae). À la suite des observations et en fonction des conditions météorologiques, ils détermineront la date précise à laquelle les premiers traitements seront effectués. Seuls les milieux où il y a présence de larves feront l'objet de traitement. Le larvicide utilisé cible la génération de larves alors présente dans l'eau mais, puisque le produit biologique se dégrade rapidement, d'autres traitements doivent être appliqués à chaque nouvelles générations au cours de la saison.

Le programme de contrôle permet de diminuer significativement la nuisance causée par les moustiques et mouches noires sans affecter nos écosystèmes, la flore, la faune, ni même les autres espèces d'insectes qui cohabitent. Cela nous permet de vivre à proximité de riches milieux humides sans en subir les inconforts ou devoir se vaporiser constamment d'insectifuge. La municipalité a fait le choix SANTÉ d'offrir à ces citoyens de pouvoir profiter pleinement de nos beaux espaces et activités extérieures.

Mentionnons que tous les programmes de contrôle à l'aide de larvicide biologiques sont règlementés et encadrés par une autorisation ministérielle émise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques ainsi que par un avis faunique émis par le ministère de la Faune, Forêts et Parcs du Québec.

Le produit biologique utilisé, le *Bacillus thuringiensis israelensis* (Bti) lors des traitements a une innocuité éprouvée depuis plus de 35 ans et ce, partout au monde. Le produit est tout à fait sécuritaire pour la santé de la population et des autres organismes vivants. Le site du ministère de l'Environnement possède une section sur le sujet : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/virus-nil/index.htm>

Un document synthèse sur le Bti comportant une section de références scientifiques est aussi disponible sous ce lien

: <https://www.gdg.ca/documents/Document-Mise-a-jour-Bti-2022.pdf>

En complément, le répertoire québécois, SAGE Pesticides présente les fiches techniques du larvicide : <https://www.sagepesticides.qc.ca/Recherche/RechercheMatiere/DisplayMatiere?MatiereActiveID=104>

Davantage d'informations sont également disponibles sur le site de l'entreprise au gdg.ca

En cours de saison, si vous avez des questions, nous vous invitons à utiliser la ligne « infomoustique » au 1 844-840-8700 ou à écrire à infomoustique@gdg.ca.

Il est à noter que les véhicules et employés arboreront toujours le logo de G.D.G. Environnement.

Afin d'assurer la qualité du service que votre municipalité s'offre, voici les recommandations que nous émettons aux citoyens afin d'empêcher la prolifération de moustiques en milieu résidentiel :

- Assurez-vous que vos drains soient en bonne condition et que l'évacuation de l'eau se fasse bien.
- Préparez votre piscine tôt ; une piscine non démarrée peut générer des moustiques dès le mois de mai.
- Ne laissez pas de pneus ou d'objets creux contenant de l'eau à l'extérieur ou à proximité des habitations.
- Retournez votre bateau à l'envers, videz les brouettes et les seaux gorgés d'eau, ceux-ci constituent des milieux producteurs de moustiques.

À propos de G.D.G. Environnement

GDG Environnement consacre son expertise au développement de solutions innovantes et responsables depuis 1984. Leader canadien dans le domaine du contrôle des insectes piqueurs à l'aide de larvicides biologiques, l'entreprise dessert aujourd'hui de nombreuses municipalités du Québec et dans tout l'est du Canada. En 2019, GDG est devenue une filiale du groupe Kersia, leader mondial de la sécurité des aliments de la fourche à la fourchette. Le groupe Kersia est un acteur majeur et le partenaire de confiance en agroalimentaire, en industrie, en restauration-hôtellerie, en collectivités institutionnelles et en purification de l'eau, tout en procurant des solutions innovantes et à valeur ajoutée dans plus de 120 pays.

300-1100, Place du Technoparc, Trois-Rivières (Québec) G9A 0A9 info@kersia-group.com • 1-888-567-8567 • gdg.ca